

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne****CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

0

Conseillers représentés :

8

Total votants :

56

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Carine BRODIN, André IMBERDIS**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**Programme d'Intérêt Général (PIG) 2016-2021
DELIBERATION N°20170427-74*****Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente***

Vu la délibération de la communauté de communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

Le rapporteure expose au Conseil de Communauté qu'il a reçu 4 dossiers de demandes de subventions pour des travaux d'adaptation du logement au handicap et/ou au vieillissement, d'amélioration énergétique, et de sécurité et salubrité du logement dans le cadre du P.I.G. Habitat de la Montagne Thiernoise.

L'ANAH a d'ailleurs réservé des subventions au vu des dossiers déposés.
Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Nom /prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Subvention CCTDM
RETUERTO Maria	Celles-sur-Durolle	20 000 €	20%+500€ (sécurité et salubrité et précarité énergétique)	4 500 €
FAYET Jeanne / VALLE Madeleine	Celles-sur-Durolle	16 012 €	15% (handicap)	2 402 €
DAL ZOTTO Claude	Chabreloche	6 724 €	10%+500€ (précarité énergétique)	1 172 €
CHEVALERIAS Jean-Claude	Viscomtat	3 136 €	15% (handicap)	470 €
TOTAL		45 872 €	/	8 544 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'attribuer les subventions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus dont le montant total s'élève à **8 544 €**,

Décide de régler les subventions aux propriétaires après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 48 + Représentés 8 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD